

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3169 - Vendredi 1er Juin 2018 - Prix : 200 Fc

MANIFESTATION DE L'OPPOSITION

Un vendredi sous haute tension



La PIGN déployée place de l'indépendance (ph archive)

LA FOIRE
DES PRODUITS EGYPTIENS
ET INTERNATIONAUX 2018
RETAJ HOTEL MORONI

30 May
11 JUNE
2018

10:00 AM
9:00 PM

PHARO EGYPT Exhibitions organization

FORUM RÉGIONAL DES ÉNERGIES DURABLES

« Une réussite » selon les participants

Mickael Apaya, Représentant des entreprises à Maurice :



En tant que représentant des entreprises à Maurice, on est très satisfait de cette première édition. Ça permet d'avoir un réseau avec l'ensemble des acteurs publics et privés au niveau de la zone de l'Océan Indien. Cela devient aussi pour nous un moyen de pouvoir exposer le savoir-faire et l'expérience mauriciens. On a beaucoup parlé du programme national de l'efficacité énergétique à Maurice. On a partagé à notre tour l'expérience de nos économies d'énergies dans les entreprises mauriciennes. Notre première grande surprise est l'espace exposition qui répond au-delà de nos attentes. C'est un concept de création d'ambiance, d'atmosphère afin d'inciter les gens à discuter, se rencontrer et de travailler comme on l'a vu sur des matières de récupération. C'est une bonne chose et on doit féliciter tous les organisateurs. A part les opportunités et les partages, on a vu la création du

club des régulateurs d'énergies, ce qui est une bonne annonce pour le forum. Le club des électriciens travaille pour faire qu'il y ait plus de voitures électriques dans nos îles. Pour nous, secteur privé, on a constaté que les solutions existent. Il reste à les mettre en œuvre et investir.

Mamy Razanajatovo, Point focal national des Seychelles :

J'ai été satisfait de tout ce qu'on a fait ici, plus particulièrement la participation massive des professionnels. Nous avons tous bien suivi les différentes présentations et le forum a été très encourageant, très utile et très informatif. Nous sommes fiers de ce forum. Au niveau des expositions, il s'agit d'une mention particulière. Nous aurions pu faire mieux. Toutefois, ce n'est pas grave parce que c'était la première fois. Après cette première expérience, la prochaine fois ça sera mieux organisée. Il y a eu deux grands thèmes : l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. On pense à l'horizon 2030. Suite à ce forum, nous avons beaucoup d'informations qui vont nous être utiles. Nous avons pu découvrir comment se développe l'énergie renouvelable même si on n'est pas allé loin. Le développement n'est pas le même au niveau des îles, chacune avance à son propre rythme. Mais, on voit l'aide de l'Union européenne.

Augustin Randrianarivony, Point focal national à Madagascar :



Augustin Randrianarivony, Point focal national à Madagascar

Le forum a été très intéressant et c'est très important pour nous étant donné que la nouvelle politique s'est surtout axée sur la promotion des énergies renouvelables. Tout ce qui se passait durant le forum nous intéressait, plus particulièrement la promotion du solaire. A Madagascar, nous mettons beaucoup plus l'accent sur l'hydraulique et le solaire, et un peu l'éolienne. Tout ce qui se passait à Maurice nous est important comme l'efficacité énergétique. Nous avons constaté que nous sommes très en retard par rapport à La Réunion et Maurice sur l'efficacité énergétique qui y est effective. Dans notre pays, nous avons introduit le solaire sur l'éclairage public. Pour les autres sous-secteurs, nous allons élaborer des plans d'actions et stratégies.

Gilbert Humblot, Patron de la société Netisse :

J'ai eu une très bonne impression. C'était pour moi un très beau forum dans le sens où il a permis de mettre en relation tous les acteurs de l'océan indien voire au-delà pour poser la problématique sur les énergies durables dans la région. Ces professionnels ont pu faire un état des lieux de l'existant tout en proposant des solutions vers le futur en fonction des spécificités de chaque pays membre de la Coi. Plusieurs thèmes ont été abordés durant ces trois jours. Différents opérateurs, fournisseurs d'énergies des îles et des grandes entreprises privées y ont pris part. Notre présence était bénéfique, mais aussi pour le pays. Nous avons pu voir l'évolution du secteur et les connaissances des vrais experts et hommes de terrain. Des gens que nous ne rencontrons pas tous les jours, c'était une occasion unique. Après les échanges, il est vrai que nous avons un peu de retard au niveau des énergies photovoltaïques solaires sur la partie "grande centrale" qu'on injecte sur le réseau. Par contre, sur la partie autoconsommation, c'est-à-dire les installations solaires individuelles avec stockage, nous avons une grosse avance par rapport à d'autres pays de la région. C'est maintenant que le problème d'autoconsommation qui est en train d'être posée. Les pays, qui ne s'intéressaient pas à l'autoconsommation, souhaitent revenir là-dessus, parce que c'est un moyen facile pour eux d'intégrer les énergies durables.

Rassemblés par MY

FORUM DES ÉNERGIES DURABLES

Renforcer l'aspect partenarial pour le développement des énergies durables

Le forum régional des énergies s'est clôturé mercredi dernier à Maurice. A part la création de l'association des régulateurs des Etats membres de la région, le forum a mis en lumière les progressions dans les îles de l'Indo-céanie et de leurs innovations.

Le premier forum régional des énergies renouvelables a pris fin mercredi dernier. Plus de 200 professionnels oeuvrant dans le domaine y avaient pris part. Lors de la fermeture de ce grand rendez-vous régional, la chargée de mission de la COI a souligné l'obligation d'être innovant afin de progresser en matière de développement durable. Et cela a commencé par la création d'une association de régulateurs des Etats membres de la Commission de l'Océan Indien.

« La gouvernance a eu une avancée concrète par la création de l'association des régulateurs des pays membres de l'Océan Indien. Une avancée concrète et c'est une association qui à mesure manquait jusqu'à maintenant », déclare Véronique Espitalier-Noel. Tout au

long de ce forum, les pays de la région ont chacun exposé leur progression en matière d'énergie renouvelable.

Les Comores ont exposé les résultats des assises nationales sur l'énergie tenues en 2017. Madagascar a montré l'évolution qui a été menée jusqu'à maintenant, en monopole depuis 1999, La Réunion avec son PPE, les Seychelles avec sa volonté d'augmenter la pénétration des énergies renouvelables dans son réseau et Maurice avec son Programme Nationale de l'Efficacité Energétique (PNEE) devenu une référence dans la région.

« Nous avons eu la chance de voir tous les Etats membres intervenir et cela nous a permis d'avoir une idée de ce qui se fait dans ces pays, poursuit-elle. Notre souhait est d'avoir un réseau électrique qui s'ouvre aux énergies renouvelables, aussi bien techniquement qu'économiquement ». Pour cette première édition, plus de 60 interventions avaient eu lieu et plus de 100 exposants sur des thématiques différents. Un deuxième forum est prévu l'an-



Véronique Espitalier-Noel

née prochain et La Réunion s'est proposé candidat pour un seul objectif : lancer cette mise en réseau des intelligences pour la lumière et pérenniser cette initiative.

Pour sa part, Carla Osorio, chef de coopération à la délégation de l'Union européenne, a rappelé l'appui de l'Union européenne dans le développement des énergies renou-

velables et que ce secteur restera une priorité pour l'UE. Elle appelle à un renforcement de l'approche partenariale pour atteindre les objectifs visés. « L'accès durable à un énergie durable n'est pas quelque chose qu'on peut régler seulement avec l'aide publique au développement. Cet accès ne peut être obtenu que si les institutions financières, les

baillleurs de fonds, les gouvernants et le secteur privé travaillent ensemble. C'est pourquoi il est aussi important pour nous, d'accompagner le secteur privé dans ce chemin qui n'est pas facile. Nous soutenons le secteur privé car sans eux, ce n'est pas possible », conclut-elle.

Mohamed Youssouf

MANIFESTATION DE L'OPPOSITION

Un vendredi sous haute tension

Le préfet du centre affiche sa volonté d'interdire la manifestation prévue aujourd'hui par l'Union de l'opposition. Dans une note qu'il a publiée et confirmée par nos sources, le préfet a appelé les forces de l'ordre à user de toutes les forces pour interdire cette manifestation dont le mot d'ordre serait le « rétablissement de la cour constitutionnelle ».

"On ne se laissera pas faire », a déclaré Hassane El-Barwane. Joint par La Gazette des

Comores/Hzk presse après la publication de la note du préfet portant interdiction pour l'opposition de manifester, le secrétaire général du parti Juwa assure que rien ni personne ne pourra les arrêter. « Quelles que soient les circonstances ou les moyens qui seront déployés, la marche pacifique aura bien lieu. Nous n'allons pas user ni d'armes ni de la force mais nous allons clamer le nom d'Allah. Sinon, qu'on nous dise si cela est interdit aussi et si c'est le cas qu'ils interdisent aux prêcheurs de le réciter », a-t-il lancé.

Cet appel à manifestation intervient une semaine après celui de vendredi dernier. « C'est de l'hypocrisie. Pourquoi la mouvance a le droit de manifester et pas nous (ndlr : opposition) ? », se demande notre interlocuteur. Une situation délicate et inacceptable selon lui. De son côté, Mahamoud Wadaane, président du parti Rifayid, s'insurge, rappelant que manifester est un droit constitutionnel. De ce fait, « nous allons manifester sur la base de la Constitution. Il est à retenir que pour manifester, on peut au préalable faire appel à une autorisation

comme on ne peut ne pas en tenir compte du moment où on constate que le gouvernement en place est un gouvernement dictatorial », s'est-il expliqué.

Jusqu'où iront ces « vendredis de colère » ? Pour ce vendredi 1er juin, l'union de l'opposition a choisi les chefs-lieu pour mener les marches pacifiques. A Mbeni, Moroni, Fombouni, Ouziwani et Mitsamihouli des membres de l'opposition seront présents non pas pour se battre mais pour réclamer « le respect de la constitution et de l'Etat de droit, face à ce gouverne-

ment dictatorial ».

Face à cette radicalisation, l'opinion craint que ces manifestations non autorisées dégénèrent en confrontation avec les forces de l'ordre, qui ont déjà reçu la consigne préfectorale d'empêcher ces marches pacifiques programmées par l'opposition sur l'ensemble du territoire national. « Il y'a des droits nouveaux qui naissent partout dans le monde donc les nôtres ne seront pas bafoués », a conclu Mahamoud Wadaane.

A.O Yazid

POLITIQUE

Belou se réjouit de l'accueil réservé à Azali à Anjouan

L'opération de charme menée par le président de la République dans l'île d'Anjouan la semaine dernière est une réussite. C'est ce qu'a voulu montrer le directeur de cabinet du chef de l'État à travers un point de presse tenu hier jeudi.

Youssouf Mohamed Ali alias Belou met en garde contre toute tentative de vouloir faire obstacle au referendum constitutionnel. Pour le directeur de cabinet du président de la République, le colonel Azali Assoumani n'a jamais reçu un accueil aussi chaleureux à Anjouan comme celui qu'il a eu durant son dernier séjour dans l'île. « L'accueil réservé au chef de l'État par les anjouanais depuis à l'aéroport de Ouani était exceptionnel », a-t-il fait savoir.



Youssoufa Mohamed Ali directeur de cabinet en charge de la défense

Le premier collaborateur du président de la République qui a fait le déplacement s'est réjoui particuliè-

rement d'un autre accueil celui réservé à Azali Assoumani par les fidèles dans les mosquées de certaines villes

de l'île où le président a pris part dans les prêches donnés par des imams en fin de journée mais aussi aux prières surrogatoires de la soirée (taraweh). « A Mutsamudu, à Ouani, à Hombo ou dans la rupture du ramadan, la population y était. J'en profite pour remercier surtout la ville de Mutsamudu pour l'accueil qu'elle a réservé au président », a-t-il fait savoir.

Une intervention qui sonne comme une réponse aux détracteurs du régime faisant croire du contraire. Notamment la mosquée de Libye à Mutsamudu qui se serait vidée après l'apparition du chef de l'État. Dans un autre registre, Youssouf Mohamed Ali hausse le ton sur, dit-il, ceux qui seront tentés de faire obstacle au referendum du 30 juillet prochain. « Le referendum est un dispo-

sitif constitutionnel. Chacun donc est libre de s'exprimer par un oui et un non ou s'abstenir. Mais ceux qui tenteront d'user de la force pour le boycotter assumeront leur responsabilité », a-t-il mis en garde.

Et de poursuivre : « que Barwane tienne le soleil, et moi je tiendrai la pluie (...), le referendum sera tenu à la date prévue ». M. Mohamed Ali revient sur la mise en garde de la communauté internationale. Selon lui la communauté internationale a exhorté qu'on respecte l'état de droit. « Cela nous interpelle à tous. Nous devons tous respecter l'état de droit. Nous de notre part nous le respectons. Mais nous n'allons pas transiger sur la sécurité du pays », a-t-il fait savoir.

Maoulida Mbaé

EDUCATION

La hantise d'une année blanche

Les enseignants, toujours dans l'attente du versement de la compensation de mai 2017, refusent de remplir les bulletins scolaires des élèves tant que les autorités n'auront pas rempli leur part du contrat.

Al'approche de la fin de l'année, la tension monte. Les élèves craignent de passer une année blanche. « Nos parents sont les premiers responsables de cette situation ! », s'emporte Irhad Mohamed Hassane, un jeune issu de la coopérative du collège de Mboueni. Depuis le début de l'année, aucun bulletin scolaire ne leur a été délivré. « Une année entière sans compte rendu des travaux et de l'évolution de votre enfant en classe. Nous tous sommes concernés, du primaire au lycée et aucune manifestation quelconque de leur part. C'est vraiment regrettable ! », s'est plaint Irhad.

Depuis décembre dernier, les enseignants réclament en vain le

paiement de la compensation du mois de mai 2017. Malgré les protestations de l'intersyndicale et des responsables des établissements du public récemment, rien ne fait fléchir les autorités. Ces dernières avaient versé en avril, 64 millions à la trésorerie de Ngazidja sur une masse salariale insulaire de près de 300 millions de francs comoriens. Un montant « qui ne facilitait pas les choses » avait expliqué le chef de l'intersyndicale, Moussa Mfoungouliyé.

A l'approche de la fin de l'année, la tension monte. Mercredi, les élèves du lycée Said Mohamed Cheikh de Moroni sont montés au créneau : aucun cours n'a été dispensé, les enseignants ayant été contraints de quitter l'établissement face à la grogne des élèves. Hier, le mouvement s'est élargi jusqu'aux collèges de Mboueni et de la Coulée. Le même mouvement promet d'élargir cette démarche dans les périphéries si d'ici là les parties n'aboutissent pas à un consensus favorable.

« Si aujourd'hui on a pris cette initiative, c'est pour protester contre le gouvernement », confient-ils. Conscients du risque d'une année blanche, les élèves du public appellent au changement de mentalités de toute part tout en reconnaissant les efforts fournis par leurs professeurs, qui n'ont jamais cessé de dispenser leurs cours. Joint par La Gazette des Comores/ Hzk presse, le directeur du collège rural de Mboueni, Youssouf Mzé Mbaba, a dit regretter cette situation.

« Certes les élèves avaient le droit de réagir mais c'est la forme qui n'est pas convenable. Un groupement d'élèves n'avait pas à se permettre d'entrer dans les établissements et arrêter les cours. Il y'a des coopératives et c'est à eux de prendre les décisions car on ne peut oublier que ces coopératives sont parmi les parties prenantes des administrations scolaires », explique Youssouf Mzé Mbaba. D'après le calendrier, l'année scolaire doit prendre fin le 28 juin 2018. Toutes

les écoles devraient à cette date avoir terminé les examens du troisième trimestre.

Selon un arrêté ministériel, les conseils des classes doivent, normalement, avoir lieu du 25 au 28 juin 2018 et les examens de fin d'année démarrer le 30 juin 2018, avec le concours d'entrée en sixième. A cette date du 1er juin 2018, le spect-

re de l'année blanche pèse plus que jamais sur les élèves. « Si jamais une solution est trouvée, ce qui serait bien pour tout le monde et pour l'enseignement comorien, les autorités devraient mettre en place des structures pour éviter l'escalade », a confié un citoyen.

A.O Yazid



Collège de Mbouéni gagné par la révolte lycéenne

SYNERGIE JEUNES, ÉDITION 2018

La date de clôture des inscriptions avancée

Encourager les jeunes à la création d'emplois et à l'entrepreneuriat, c'est le défi que s'est lancée Synergie Jeunes. La présidente de la plateforme aux Comores a annoncé que la date de clôture des inscriptions a été repoussée. « Une trentaine de candidats se sont inscrits sur la plateforme synergie jeunes », se réjouit Farida Ahmed Djalim.

La présidente de Synergie Jeunes Comores n'en démord pas. Son but : inciter toujours plus de jeunes à aller de l'avant. Avec la plateforme qu'elle dirige, Farida Djalim reçoit les futurs entrepreneurs et les gratifie d'un prix si les projets sont porteurs. La grande nouveauté cette année, c'est la participation de jeunes issus des îles sœurs, cela malgré une sensibilisation nulle des organisateurs sur place, faute de moyens.

Initialement prévue au 30 mai, la

fermeture des inscriptions a été repoussée d'une semaine soit jusqu'au 08 juin. Pour la présidente, « ne pas fermer les inscriptions est un moyen d'attirer plus de candidats à venir tenter leur chance car les prix seront prospères ». Le concours est avancé au samedi 23 juin et la cérémonie de remise des récompenses, au 5 juillet. Une cérémonie qui sera marquée par la diffusion d'un film où seront présentées toutes les activités des jeunes comoriens que ça soit dans l'agriculture, l'informatique, la cosmétique, et des autres domaines.

« Comme le déroulement du concours national allait coïncider avec les campagnes du référendum, on a jugé convenable de décaler le calendrier de quelques jours », explique Farida Djalim. Dix projets seront retenus au total, soit cinq dans chaque catégorie (meilleur entrepreneur et meilleur porteur de projet) mais six dont trois dans

Farida Djalim présidente de Synergies jeunes Comores



chaque catégorie seront présentés devant un jury de cinq personnes de l'entrepreneuriat. La présidente conseille aux candidats qui seront retenus de bien se préparer pour affronter le jury.

« Les six candidats qui seront retenus devront apprendre à respecter l'elevator pitch, cinq minutes pour présenter le projet, être dans une grille de présentation améliorer et qualitative, être en mesure de se

mettre en valeur et de séduire le jury », explique-t-elle. Parmi les sponsors, des banques, la COI, la Mission de coopération française et le PNUD. « La participation du gouvernement comorien serait bénéfique et ne fera que valoriser la création d'emplois. Il serait mieux qu'il fasse une continuité de l'année précédente », a-t-elle déclaré.

Les prix cette année sont répartis de manière à permettre aux participants de mieux se préparer avec la paperasse. Le meilleur entrepreneur se verra attribuer la somme d'un million de francs comoriens, le meilleur porteur de projet cinq cent (500) milles francs comoriens et le coup de cœur des jurys deux cent (200) milles francs comoriens. Le principe de ces concours est d'encourager les jeunes à tenter leur chance en entrepreneuriat et en création d'emplois.

A.O Yazid

PASSATION DE SERVICE À LA CAISSE DE RETRAITE

Le comptable sortant a laissé 700 millions de francs dans les caisses

Chabane Mchangama, ancien agent comptable à la Caisse de retraite cède la place à Mohamed Ibrahim Moindjié. Durant la cérémonie de passation de service hier, l'agent sortant a fait mention de 768 millions dans les caisses.

Après deux ans à la Caisse de retraite, Chabane Mchangama quitte son poste d'agent comptable avec une « satisfaction totale ». « J'ai hérité un solde de 70 millions de francs comoriens. Une somme en dessous des minima autorisés pour garantir à

la caisse de retraite un fonctionnement normal dans l'accomplissement de sa mission », a confié Chabane hier lors de la cérémonie de passation de service.

« Aujourd'hui, la caisse compte plus de 700 millions de nos francs dans les comptes », a-t-il dit précisant que cette somme équivalait à 3 mois et demi de paiement des pensions de retraite. Une première dans l'histoire de la caisse à l'en croire et une disponibilité de réserve qui permet à la caisse de retraite de répondre aux recommandations de l'Organisation internationale du tra-

vail (OIT) qui exige aux organismes de cette nature, d'avoir au moins 3 mois de réserve.

Une prouesse rendue possible grâce à la signature du protocole d'accord avec les sociétés d'Etat qui a permis à la caisse le recouvrement d'un certain nombre d'arriérés de cotisation et faire partir certains de

leurs argents à la retraite. Mchangama citera entre autres la Ma-mwe, l'aéroport international et l'Université des Comores.

« Cette phase nous a permis de recueillir de nouveaux pensionnaires », a déclaré celui qui a mis en place une nouvelle politique avec les entreprises privées. « De juin

2016 à nos jours, nous avons réussi à enregistrer 25 nouvelles sociétés privées », a conclu Mchangama qui a tenu à remercier son "mentor", le secrétaire d'Etat chargé du monde arabe, Hamidou Karihila.

Ibnou M. Abdou



Chabane Mchangama ancien agent comptable à la Caisse de retraite cède la place à Mohamed Ibrahim Moindjié



AVIS D'APPEL D'OFFRES



Recrutement d'un Consultant National pour l'élaboration du rapport national sur les droits humains et l'état de mise en œuvre des traités internationaux sur les droits humains

L'Union des Comores est invitée à présenter son rapport national sur les droits humains pour le 3ème cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) qui devrait se tenir en janvier 2019 à Genève (Suisse). Ce rapport devra contenir l'état de mise en œuvre des 125 recommandations issues de l'EPU de 2014. De même, l'Union des Comores a signé et ratifié un certain nombre de conventions et traités internationaux relatifs aux droits humains. Mais force est de constater que la plupart de ces traités font rarement l'objet de rapports périodiques pour renseigner sur leur état de mise en œuvre par l'Etat comorien.

Ainsi, pour ces deux raisons et en réponse à une requête du Ministère de la Justice, des affaires islamiques, des administrations publiques et des Droits humains, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) recrute un consultant national pour l'élaboration du rapport national sur l'état des droits de droits humains dans le pays, incluant une analyse de l'état de ratification et de mise en œuvre des traités internationaux sur les droits humains.

Les consultants spécialisés dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir prendre connaissance des Termes de Références et de télécharger les offres dans http://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?job_id=79148

Au plus tard le mercredi 13 juin 2018



Pharmacie de garde

Pharmacie Traleni: 77321 80

FORMATION DES PROFESSEURS D'EPS À DISTANCE

Promotion du sport scolaire par l'Ifadem

Aux Comores, la promotion du développement du sport dans le milieu scolaire fait l'objet d'une vive préoccupation. Le sport à l'école étant une passerelle pour une relève de qualité, les deux fédérations sportives, scolaire et civile, compétentes pour ce projet instructif et constructif, comptent solliciter la bienveillance du Conféjes et du ministère de tutelle pour sa concrétisation. Ifadem appuie tout effort évertué dans ce sens par la formation des enseignants d'Eps.

Ifadem est une initiative francophone pour la formation à distance des Maîtres, compris enseignants d'Éducation physique et sportive (Eps). De multiples textes (déclarations de Bucarest 2006, Québec 2008, Montreux 2010 et Kinshasa 2012), élaborés et proclamés sous l'égide de la Francophonie, sont à l'origine de l'édification de l'Ifadem. Dans l'Archipel aux îles de la Lune, la formation des encadreurs pédagogiques se déroule dans les Circonspections pédagogiques régionales (Cipr), sous la direction des inspecteurs et des conseillers.

« Les critères retenus sont éducatifs. La formation est donc ouverte



Mohamadi Inspecteur pédagogique d'Eps région de Hambu

te exclusivement aux professeurs d'école. Elle est didactique. Les apprenants reçoivent des brochures et s'instruisent à distance sous la couverture d'un tutorat. En cas de difficultés, chacune ou chacun de ces apprentis prend contact avec

son tuteur. Ce dernier corrige et oriente », explique Attoumane Mohamadi, Inspecteur pédagogique d'Eps. Cette année (2018), les Cipr ont programmé huit regroupements éducatifs. Actuellement, cinq seulement, dont février (1), mars (2) et

avril (2), ont pu être concrétisés. Défaillance pécuniaire ou manque de volonté ? « C'est un chapitre brûlant. Ne provoquons pas des étincelles », ici Mdere adopte une position évasive.

Équipes crédibles et compétitives

A long terme, pour concrétiser le projet « sport à l'école », les appuis, d'abord du programme de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Conféjes), pour le développement des activités physiques et sportives de la communauté éducative, tremplins pour susciter davantage l'engouement de la Fédération comorienne des sports scolaires et universitaires et des fédérations sportives civiles.

Ensuite, mener une politique de séduction auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour le rétablissement de la journée, mercredi après-midi, plein air. Cet espace permettra d'organiser des rencontres scolaires, toutes les disciplines confondues. Ainsi débutent la détection de jeunes talents et la préparation d'une relève de qualité. « Une sélection des jeunes, féminine et masculine, de basket-ball est attendue à Zimbabwe en 2019. Les matches serviront d'opportunité aux encadreurs techniques pour engager des opérations de présélection. Et par la suite, mettre en place des équipes crédibles et compétitives », informe Attoumane.

Bm Gondet

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DES COMORES

PRESIDENCE DE L'UNIVERSITÉ
Moroni, le 21 mai 2018

Le président a. l.

Communiqué

L'UDC porte à la connaissance des étudiants que les préinscriptions à l'Université des Comores au titre de l'année 2018-2019 seront ouvertes du lundi 04 juin au samedi 11 août 2018.

Ces préinscriptions s'adressent aux candidats qui accèdent pour la première fois à l'université des Comores (nouveaux entrants) titulaires du Bac et candidats au bac (sur présentation d'un certificat de scolarité de la classe de terminale). Elles s'adressent également aux étudiants de l'UDC en reprise d'études après 2 ans d'interruption.

Les préinscriptions peuvent se faire :

- Par voie postale recommandée à l'adresse de l'Université des Comores, Mavingouni, B.P. 2585, Moroni
- En ligne, sur le site web de l'Université des Comores : www.univ-comores.km
- Sur place à l'Université des Comores :
 - Ngazidja : à la Direction des études et de la scolarité située à Mavingouni;
 - Ndzouani : au service de scolarité du Centre Universitaire de Patsy;
 - Moli : au service de scolarité du Centre Universitaire de Moli, site de Famboni

Clamer que le chemin est long ne le raccourcit pas ; le raccourcir, c'est faire un pas en avant.
Université des Comores, Mavingouni BP 2585 Moroni, Tel : 269 773 42 27/773 90 23
E-mail : univ-com@comorestelecom.km

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT, ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DES COMORES

PRESIDENCE DE L'UNIVERSITÉ
Moroni, le 30 Mai 2018

Le Président par Intérim,

N°18 - /UDC/AC

AVIS DE MISE EN VENTE

L'Université des Comores a lancé depuis une semaine un avis de mise en vente de cinq (05) de ses véhicules.

Par le présent avis, l'Université invite les personnes intéressées à consulter ces véhicules, de 9H00 à 12H00, jusqu'au samedi 02 juin 2018, dans les sites universitaires ci _ après, où ils sont actuellement parkés.

- U209 ADBL : 4x4, Mitsubishi, double cabine : IUT
- U181 ADBL : 4x4, Mitsubishi, double cabine : IFERE
- U192 ADBL : 4x4, Mitsubishi, double cabine : IFERE
- U190 ADBL : 4x4, Mitsubishi, double cabine : KARTHALA
- U208 ADBL : 4x4, KIA : MAVINGOUNI

L'Université des Comores demande aux éventuels acquéreurs de déposer leur offre d'achat, sous pli fermé, à son Secrétariat Général (Site de Mavingouni, Tél : 763.24.01) le samedi 02 juin 2018 à 13h00.

Les résultats de cette consultation seront communiqués aux intéressés le lundi 4 juin 2018 à partir de 12H30.

Dr Nassurdine ALI MHOUMADI

Clamer que le chemin est long ne le raccourcit pas ; le raccourcir c'est faire un pas en avant.
Udombowandziaya ke yishashiha yowushashiha hawurenga wusoni
Université des Comores, rue de la Corniche BP 253 Moroni. Tel/ Fax: 00.296.763.24.01
<http://www.univ-comores.com/index.htm/>; E-mail : univ-com@comorestelecom.km

La famille Mchangama

Les aires protégées

Protégeons la nature pour qu'elle nous protège !

La fille Mchangama est en classe de 3ème. Elle doit faire un exposé sur "L'importance des aires protégées face aux changements climatiques aux Comores" pour son cours de Sciences de la Vie et de la Terre. A l'approche du jour de l'exposé, Leilat ne sait toujours pas comment faire...

Personnages :

filles Mchangama, étudiante
Chayehwa, ami de la fille
Oncle de Chayehwa

Fille Mchangama : Mon Dieu. Qu'est-ce que je vais faire ? Que dira mon professeur ? Je n'ai toujours pas fait mon exposé.

Chayehwa : Bonjour Leilat, pourquoi t'énerves-tu ?

Fille Mchangama : Je suis inquiète. Depuis la semaine dernière mon professeur de Sciences de la Vie et de la Terre m'a donné un exposé et je n'arrive pas à avancer.

Chayehwa : Ne t'inquiète pas. Mon oncle est Conservateur d'une aire protégée et il m'en parle souvent. Allons le rencontrer !

(Leilat, et Chayehwa arrivent dans l'aire protégée)

Chayehwa : Bonjour Oncle, je viens avec mon amie Leilat qui doit faire un exposé sur le changement climatique et les aires protégées. Peux-tu nous aider ?

Oncle : Tout à fait les enfants ! Commençons par le fait qu'une aire protégée est un espace terrestre ou marin ou côtier ou le mélange de deux ou trois de ces types d'espaces. C'est une aire délimitée et soumise à une réglementation, où la nature est totalement protégée avec sa flore et sa faune sauvage. Certaines de ces aires protégées sont considérées comme des parcs nationaux. Il y en a à Mohéli, à Anjouan et à la Grande Comore.

Fille Mchangama : Mais comment une aire protégée peut faire face aux changements climatiques ? C'est la question de mon professeur...

Oncle : Et bien, avec le changement climatique il y a de très fortes chaleurs même dans les villages plus en altitude, il y a des sécheresses prolongées et des tempêtes avec des pluies et des vents violents. Les aires protégées nous aident en régulant le climat local et en réduisant le choc des catastrophes, qu'elles soient naturelles ou renforcées par les changements climatiques.



Fille Mchangama : Ah bon, ce n'est pas seulement pour protéger les animaux et les végétaux dans leurs milieux naturels ?

Oncle : Si, si, mais c'est aussi pour nous aider à faire face aux dangers du changement climatique ! Il faut se souvenir que nous dépendons de notre environnement pour couvrir nos besoins fondamentaux. Nous avons besoin de sources pour l'eau douce, de champs et de forêts pour l'agriculture et l'élevage, de plantes médicinales pour nous soigner, de poissons pour nous nourrir, etc. Le problème c'est que les écosystèmes qui nous procurent ces services sont des structures complexes et fragiles face aux impacts du changement climatique.

Chayehwa : Excuse-moi tonton, mais un écosystème, c'est quoi ?

Fille Mchangama : Ah, le prof m'a dit qu'un écosystème est un ensemble formé par des êtres vivants, animaux et végétaux, et par le milieu dans lequel ils vivent en harmonie... Et qu'ils sont tous en constante interaction !

Chayehwa : Et bien, tu vois que tu vas y arriver à faire ton exposé !

Oncle : Ce qu'il faut comprendre, c'est que les écosystèmes sont naturellement en équilibre, ils se suffisent à eux-mêmes et

offrent les conditions idéales pour la croissance des plantes/végétaux et aussi pour la reproduction et l'alimentation des animaux y compris les poissons que nous mangeons tous les jours. C'est grâce à son Parc National, que Mohéli, par exemple, a plus de poissons en quantité et en diversité que les autres îles. Le saviez-vous ?

Fille Mchangama : Ah, je vois que la nature joue un rôle important pour nous nourrir, mais comment agit-elle contre le changement climatique ?

Oncle : Et bien, la forêt stocke les gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone, le CO2 et permet de réguler le climat local, elle favorise aussi la pluie. En fait, sans elle, nous serions la proie de la chaleur, des sécheresses et des inondations. Mais en plus, la nature peut aussi nous fournir des revenus économiques. Par exemple, ici il est possible de développer des activités de substitution qui respectent l'environnement.

Chayehwa : Ah oui ! Et ça c'est très important parce que les familles pauvres qui habitent sur place peuvent avoir des revenus.

Oncle : Tout à fait !

Fille Mchangama : C'est génial, je n'avais pas pensé à tout ça ! Excusez-moi d'insister, mais je ne vois pas encore com-

ment je fais le lien entre les aires protégées et le changement climatique ?

Oncle : En fait il faut raisonner à l'envers et démontrer comment le changement climatique pourrait nous affecter si nous ne protégeons pas notre environnement.

Fille Mchangama : Il y a les forêts qui régulent le climat...

Oncle : Oui, ça réduit le changement climatique. Et quoi d'autre ?

Oncle : Bon, je vais vous donner une piste... Pensez à la côte et imaginez qu'une tempête arrive, ce qui va être de plus en plus fréquent avec le changement climatique. Que peut-il se passer ?

Chayehwa : Les vagues vont détruire les maisons riveraines de la côte, éroder la terre ferme... Et les routes à proximité immédiate du littoral seront endommagées, voir détruites !

Fille Mchangama : Les terres cultivables en zone côtière vont être inondées par les vagues ! Et emportées dans la mer, il n'y aura plus de champs et, et... La terre sera salée et on ne pourra plus cultiver !

Oncle : Bravo ! Voilà les problèmes qui peuvent être résolus par la protection de l'environnement !

Chayehwa : Mais, pour protéger les routes, il faut faire des digues.

Fille Mchangama : Oui ! Et ça protège aussi les maisons et les champs...

Oncle : Et bien justement, non ! Pendant des années on a construit des digues qui se sont toutes écroulées alors que la nature met à notre disposition des éléments bien plus efficaces.

Fille Mchangama et Chayehwa : La nature ?

Oncle : Mais oui ! Je vais vous montrer là, sur la plage.

Suite dans nos prochaines éditions

LES COMORES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE TEMPS DE L'ACTION !

AMCC
ALLIANCE MONDIALE
CONTRE
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Union des Comores - Union Européenne
Un partenariat pour le Développement



Ce programme a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'équipe Projet de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique aux Comores et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne